

La polyclinique des Bluets et les débuts de l'accouchement sans douleur (1938-1957)

Monsieur Michel Dreyfus

Citer ce document / Cite this document :

Dreyfus Michel. La polyclinique des Bluets et les débuts de l'accouchement sans douleur (1938-1957). In: Matériaux pour l'histoire de notre temps, n°53, 1999. Protection et politiques sociales en Europe. pp. 27-33;

doi : <https://doi.org/10.3406/mat.1999.402207>

https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_1999_num_53_1_402207

Fichier pdf généré le 30/03/2018

La polyclinique des Bluets et les débuts de l'accouchement sans douleur (1938-1957)

La polyclinique des Bluets, l'actuel hôpital des métallurgistes Pierre Rouquès a joué un rôle pionnier, trop méconnu de nos jours dans l'aventure de l'accouchement sans douleur¹. Les origines de cette histoire remontent au Front populaire même si ce n'est qu'en 1951-1952 qu'elle débute véritablement².

Le souffle de 1936 chez les métallos

En mars 1936, syndicalistes confédérés et unitaires se retrouvent au sein d'une seule CGT lors du congrès de réunification de Toulouse. Deux mois plus tard, les élections législatives voient le triomphe du Front populaire. Encouragés par ce succès, près de 2 millions de travailleurs se mettent en grève dans toute la France à partir du 26 mai, avant même l'installation du nouveau gouvernement de gauche. Grèves et occupations d'usines contraignent le patronat à la négociation. Le 7 juin, sont obtenus trois résultats essentiels dans le cadre des accords Matignon : les 40 heures, les conventions collectives, deux semaines de congés payés. Le Front populaire représente un moment unique de l'histoire sociale française où le succès politique de la gauche se conjugue avec une victoire syndicale³. Dans ce contexte éminemment favorable, la CGT connaît une envolée de ses effectifs : ils passent de 750 000 adhérents en mars 1936 à près de 4 millions un an plus tard⁴.

Au sein de la CGT, la Fédération de la métallurgie, bénéficie d'une progression tout aussi spectaculaire : partie de 50 000 adhérents début 1936, elle en totalise 775 000 à la fin de cette même année. Avec à elle seule 20 % des effectifs de la CGT, elle est la plus puissante fédération de cette organisation. Au sein de la CGT, elle représente pour les autres fédérations un modèle. Cette progression a des conséquences immédiates : les ressources humaines et aussi financières — les cotisations progressent selon des proportions identiques — dégagent des possibilités d'action entièrement nouvelles. Et ce, dans le cadre de la nouvelle législation sur les congés payés. Aussi, en quelques mois, la Fédération de la métallurgie a les moyens de créer plusieurs structures qui lui permettent d'améliorer les conditions d'existence du monde ouvrier. Si d'autres fédérations syndicales s'engagent également dans cette voie, ce sont surtout les métallurgistes qui sont à l'initiative.

Le syndicat, c'est aussi la fraternité et la solidarité⁵

Les acquis des accords Matignon et la « ruée syndicale⁶ » placent les syndicalistes devant de nouvelles responsabilités. Jusqu'alors, les conditions d'exis-

tence du monde du travail ont été si difficiles que les militants syndicaux ont concentré l'essentiel de leur énergie pour la défense des salaires et de l'emploi. Cette situation s'est encore aggravée en raison de la crise économique mondiale qui, commencée aux États-Unis en octobre 1929, a frappé la France deux ans plus tard ; chômage et travail à temps partiel ont alors touché plusieurs centaines de milliers de personnes. Dans ce contexte, culture, loisirs et vacances apparaissaient encore pour la grande majorité du monde ouvrier comme un luxe inaccessible. Si la revendication de « vacances ouvrières » tend à se développer, seul un nombre infime de travailleurs peut alors en bénéficier.

Sur un autre plan, ce que l'on appelle aujourd'hui la protection sociale a progressé depuis le début du siècle mais avec lenteur. Seules quelques professions — mineurs, cheminots, personnel municipal et assimilés, fonctionnaires — ont obtenu, sinon un statut, du moins un minimum de garanties ainsi que la reconnaissance du droit à la retraite. Première ébauche, de la Sécurité sociale, les Assurances sociales ont été mises en œuvre en 1930⁷. Tout en assurant les « risques traditionnels » (maladie, décès, maternité, vieillesse) pris jusqu'alors en charge pour l'essentiel par les sociétés de secours mutuels, elles ont ouvert d'autres champs : invalidité prématurée, vieillesse et chômage involontaire. Mais si elles représentent un progrès dans la couverture sociale des Français, elles sont loin de concerner l'ensemble de la population : en 1936, elles couvrent entre 8 et 10 millions de personnes sur un total d'un peu moins de 40 millions. La CGT confédérée a créé ses propres caisses d'Assurances sociales « le Travail » (400 000 affiliés environ) alors que la CGTU a refusé de s'engager dans cette voie. De façon générale, jusqu'au Front populaire, le mouvement syndical s'est peu investi dans la prise en charge de la santé⁸.

À partir de l'été 1936, tout en continuant de revendiquer pour la défense du monde du travail, les syndicalistes doivent également prendre en charge l'organisation des vacances. Si la lutte reste essentielle, il faut aussi apprendre à gérer. Pour le mouvement syndical, cet enjeu va en augmentant : dès l'été 1936, le patronat, met sur pied ses propres formes d'organisation de loisirs pour mieux contrôler la classe ouvrière. La CGT doit donc s'investir sur ce terrain, tout comme elle doit le faire dans les multiples œuvres sociales (cliniques, maternités, sociétés de secours mutuels, coopératives, etc.) que développe également le patronat, et ce plus particulièrement depuis les lendemains de la Première Guerre mondiale. Aussi, la CGT ne peut plus seulement se cantonner dans la revendication, elle doit répondre aux besoins du monde du travail, hors de l'usine. Depuis toujours, le syndicalisme s'est voulu porteur des valeurs de fraternité et de solidarité :

1. Il est évoqué par C. Vincent dans *L'Histoire de la vie privée* (sous la dir. de P. Ariès et G. Duby), tome V, *De la Première Guerre mondiale à nos jours*, dirigé par A. Prost et de C. Vincent (Paris, Le Seuil, 1987, 634 p.), pp. 256-257.

2. M. Dreyfus, *Hôpital des métallurgistes Pierre-Rouquès. Une belle santé. 50^e anniversaire*, Paris, association Ambroise-Croizat, 1997, 70 p.

3. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1996, 320 p.

4. A. Prost, *La CGT à l'époque du Front populaire*, Paris, A. Colin, 1963.

5. Selon la formule alors employée par Benoît Frachon.

6. Selon l'expression de L. Jouhaux lors du CCN du 16 juin 1936, comme le rapporte A. Prost, in *La CGT... op. cit.*, p. 37.

7. La France a d'ailleurs été un des derniers pays d'Europe à mettre en place ce système.

8. M. Dreyfus, *Histoire de la CGT (1895-1995)*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1995, 408 p., notamment pp. 142-147.

tout en continuant de les défendre, il doit intégrer maintenant ces pratiques nouvelles, ce qui représente un grand changement pour les militants syndicaux. Comme le dit Benoît Frachon, un des secrétaires de la CGT et le leader des unitaires : « Pour remplir pleinement leur rôle, les syndicats doivent partir du principe qu'aucun besoin des syndiqués ne leur est étranger. Autrement dit, tout travailleur qui donne son adhésion à l'organisation doit pouvoir se dire qu'en accomplissant ce geste, c'est un peu une assurance contre les difficultés de la vie en général qu'il contracte... Hors de l'usine, le travailleur se heurte aux dures conditions de l'existence ; hors de l'usine aussi, il cherche le moyen de s'instruire, de se perfectionner, il a besoin de se distraire, il aspire à la culture... Le syndicat c'est aussi la solidarité et la fraternité⁹ ».

La progression de la CGT en 1936-1937 lui fournit les ressources nécessaires pour faire face à cette situation. Il en va de même pour les syndicalistes de la métallurgie de la région parisienne : très vite, ils mettent en place toute une nébuleuse d'œuvres sociales. C'est dans ce contexte que naît la polyclinique des Bluets.

Un réseau pionnier d'œuvres sociales

La forte concentration de la main d'œuvre à Paris et en banlieue parisienne, explique la poussée particulièrement rapide du syndicalisme. Fin 1936, sur les 775 000 adhérents de la Fédération CGT de la métallurgie, 225 000 travaillent et vivent à Paris et dans le département de la Seine ; quelques mois plus tôt, ils n'étaient qu'une dizaine de milliers. Les femmes sont nombreuses dans cette profession, mais elles sont encore peu présentes au sein du mouvement syndical. À Paris, le XI^e arrondissement représente un secteur crucial en raison de la présence d'un grand nombre d'entreprises métallurgiques, beaucoup d'entre elles étant d'ailleurs de petite dimension. Le développement du syndicalisme y est particulièrement fort.

Très vite, le Syndicat des métallurgistes de la Seine ayant pris conscience de son essor multiplie les initiatives. Sous la direction de son président, Alfred Costes, il charge son trésorier, Henri Gautier¹⁰, chaudronnier de formation, de trouver un nouveau local. En août 1936, est acheté dans le XI^e arrondissement au 94 de la rue d'Angoulême¹¹ un immeuble dans lequel était installée auparavant une usine de fabrication d'instruments de musique, l'entreprise Couesnon. Le 2 mai 1937 y est inaugurée la Maison des métallurgistes, gérée par une société anonyme à responsabilité limitée, créée le 11 septembre 1936 et composée de syndicalistes¹². Ce local est vaste : à côté des bureaux du syndicat, il abrite ceux de la Mutuelle des métallurgistes, nouvellement créée, ainsi que de la Caisse primaire des Assurances sociales pour les métallurgistes. Et il faut encore trouver de la place pour une librairie ainsi qu'une salle de lecture et de sport¹³.

Durant l'été 1936, Benoît Frachon a suggéré à la Fédération des métallurgistes d'acheter des propriétés et de les transformer en lieux de vacances pour ses adhérents et leur famille. En septembre 1936, les métallurgistes de la Seine achètent le

château de Vouzeron (Cher) puis en janvier 1937, un second château, situé à Baillet-en-France près de Luzarches, à 25 kilomètres de Paris. Le 27 juin 1937, ils sont des dizaines de milliers à inaugurer le parc de loisirs des métallurgistes où ils viennent désormais tous les dimanches. Au même moment, ils aménagent le château de Vouzeron en une colonie qui peut accueillir 300 enfants, en aérium et en maison de repos pour les métallurgistes. Vouzeron sert également d'abri à des fils de républicains espagnols ainsi qu'à des enfants des combattants des Brigades internationales¹⁴. Les œuvres sociales des métallurgistes ne s'arrêtent pas là. Au printemps 1937, ils inaugurent un aéro-club à Persan-Beaumont, sous l'égide des « Ailes populaires », en présence du ministre de l'Air, Pierre Cot, et d'Henri Vedrines, secrétaire national de l'Aviation populaire. Le 2 mai 1937, ils ouvrent à deux pas de la Maison des métallurgistes une école de rééducation professionnelle destinée notamment à former des chômeurs¹⁵. Trois centres de formation suivront après la guerre : Suzanne Masson (Paris, XII^e), Jean-Pierre-Timbaud (Montreuil) et Louis Gatignon (Vouzeron).

Le 4 février 1937¹⁶ ils achètent, pour 3 millions de francs, un ancien entrepôt de machines-outils, rue des Bluets, tout près de la Maison des métallurgistes. Aménagé, inauguré en novembre 1938, cet établissement commence à fonctionner comme une Polyclinique, avec deux services (maternité et chirurgie) ainsi qu'un cabinet dentaire. En prenant ainsi en charge la santé des travailleurs, le Syndicat des métallurgistes de la Seine continue d'innover : rares sont alors les organisations syndicales à s'engager dans cette voie. Depuis 1921, la CGT confédérée a mis sur pied un dispensaire dans ses locaux de la rue La Fayette¹⁷ : quel fut son impact ? Chez les unitaires, la Fédération des services publics a créé en 1934 son propre cabinet médical¹⁸. Le Front populaire donne une impulsion à ce type de réalisations : le 24 mars 1937, les métallurgistes CGT ouvrent une clinique à Boulogne-Billancourt. À cette date, la CGT gère en région parisienne neuf cliniques et cabinets dentaires. En 1938, cette confédération est à l'initiative d'un Institut d'études et de prévention des maladies professionnelles¹⁹. Sans être complètement isolée, l'initiative du Syndicat des métaux de la Seine a cependant un caractère pionnier.

Le premier directeur de la polyclinique des métallurgistes — nous l'appellerons désormais la polyclinique des Bluets — est André Leveillé ; il siège à la commission exécutive (CE) du Syndicat des métaux de la région parisienne ainsi qu'au bureau de la mutuelle des métallurgistes, jusqu'à la Seconde Guerre. À nouveau membre de la CE du Syndicat de la métallurgie à partir de 1944, il reprend alors la direction des Bluets et devient un des directeurs de la Caisse centrale de la Sécurité sociale jusqu'à sa mort le 15 novembre 1957²⁰. Il est secondé par René Codomie, autre responsable du Syndicat des métaux de la région parisienne en 1937-1939, président de la Mutuelle des métallurgistes et de la Caisse primaire d'Assurances sociales qui sont toutes deux transférées de la Maison des métallurgistes aux Bluets dès sa mise en route²¹. À la Mutuelle, René Codomie travaille avec Marius Ruch et Albert Sagette, également membre de la CE du syndicat CGT des métaux²². Durant la Seconde Guerre, René Codomie est déporté

9. Cité in USMRP (Union syndicale des métallurgistes de la région parisienne), *35 ans de gestion des œuvres sociales des métallurgistes CGT de la région parisienne*.
10. Sur ce militant cf. *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français (DBMOF)*, sous la direction de J. Maitron et C. Pannetier, Paris, Éd. Ouvrières, tome XXIX, pp. 215-216.
11. Devenue ensuite, rue Jean-Pierre-Timbaud.
12. Au 28 de la Grange-aux-Belles. Elle est transférée le 15 octobre 1936 au 80 rue du Faubourg Saint-Denis, puis le 1^{er} septembre 1937 au 94 de la rue d'Angoulême, siège de la Maison des métallurgistes. Elle est transformée en société anonyme le 17 décembre 1937.
13. J.-M. Leterrier, *L'Aventure culturelle de la CGT*, 1996, pp. 115-116.
14. R. Luttnauer, « Vouzeron, château des métaux : une expérience vécue », in *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 41 spécial « La CGT et la culture », 1990.
15. R. Treppe, J.-M. Leterrier, *Construire. Protection sociale et Activités culturelles*, Montreuil, Éd. CCAS, 1994, pp. 34-35.
16. *Origine propriété du 9, rue des Bluets*, archives de l'UFTM (Union fraternelle des travailleurs de la métallurgie).
17. *La CGT et le Mouvement syndical...*, CGT, 1925, p. 615.
18. M. Dreyfus, « M. Paul et les origines du CCOS », in *La Nationalisation en France. Nécessité technique ou logique politique*, Paris, Association pour l'histoire de l'électricité en France, 1996, pp. 309-311.
19. J.-M. Leterrier, *L'Aventure culturelle...* op. cit.
20. DBMOF, tome XXXIV, p. 347.
21. DBMOF, tome XXIII, p. 39.
22. DBMOF, tome XXXI, pp. 57-58.

et Marius Ruch meurt durant ces mêmes années : seul Albert Sagette survit à cette période noire et reprend ses responsabilités à la Libération. On ne sait que peu de chose sur l'activité des Bluets durant ses années initiales : toutes les archives datant de cette période semblent avoir disparu durant la guerre.

S'il convenait d'évoquer la nébuleuse de ces œuvres sociales réalisées à partir de 1936 par le Syndicat des métallurgistes de la région parisienne, il faut maintenant rappeler que, très vite, le contexte politique général lui est défavorable : en particulier, la Polyclinique ne dispose pas du temps suffisant pour trouver sa vitesse de croisière. Elle ouvre ses portes deux mois après Munich alors que, avec l'échec de la grève générale du 30 novembre 1938, le Front populaire est à l'agonie. Moins d'un an plus tard débute la Seconde Guerre mondiale.

Les années noires (1939-1944)

Le pacte germano-soviétique (août 1939) provoque au sein de la CGT une nouvelle cassure entre ceux qui le condamnent et ceux qui le soutiennent. Toutes les organisations communistes ou suspectées d'avoir des liens avec le PC tombent sous le coup de l'interdiction décidée le 26 septembre 1939 par le gouvernement d'Édouard Daladier.

Durant la « drôle de guerre », la Fédération de la Métallurgie voit l'effondrement de ses effectifs : elle ne regroupe alors guère plus de 30 000 à 40 000 militants. En application du décret Daladier, la Polyclinique est fermée le 20 février 1940 et tous les biens gérés par la Maison des métallurgistes sont confisqués par le gouvernement. Puis, avec la guerre, la débâcle, et l'occupation nazie, les militants ont d'autres soucis : la question des œuvres sociales passe au second plan et ce sont la réorganisation syndicale et l'engagement dans la Résistance qui mobilisent les syndicalistes. Un des premiers actes du gouvernement de Vichy est, le 16 août 1940, de décréter la dissolution des confédérations syndicales, décision qui devient effective le 9 novembre suivant. Les fédérations syndicales ont théoriquement le droit de poursuivre leurs activités mais avec la Charte du travail instaurée en octobre 1941 le cadre qui leur est imposé n'a plus rien à voir avec le syndicalisme.

Selon certaines sources, la Maison des métallurgistes aurait été occupée durant la guerre par les Jeunesses pétainistes. Le parc de Baillet est transformé en camp de prisonniers par lequel transitera René Codomie avant de partir en camp de concentration dont il ne reviendra pas²³. Le château de Vouzeron est laissé à l'abandon, il aurait été occupé, mais pour quelques jours seulement, par les Allemands en août 1944²⁴. L'USTM (Union syndicale des travailleurs de la métallurgie) obtient ensuite la restitution de ses biens par l'administration des Domaines. Mais ils se trouvent évidemment dans un état lamentable : Vouzeron doit être remis en état de marche. Récupérée au même moment, la Polyclinique se trouve dans un aussi triste état : tout son équipement et son matériel ont disparu. Après réaménagement de ses locaux, elle accueille une première assemblée générale de la Mutuelle des métallurgistes le 12 avril 1945. De nombreux militants

ont payé leur patriotisme de leur vie parmi lesquels Henri Gautier et Jean-Pierre Timbaud. Aussi, la Maison des métallurgistes nécessite une réorganisation ; la remise en route des œuvres sociales passe par une nouvelle génération militante même si quelques anciens, tels que Roger Linet²⁵, sont en mesure de faire la « jonction ». Pourtant, en dépit de cette cassure la brève expérience du Front populaire a laissé plus que des traces. De plus, le contexte, à nouveau favorable au mouvement syndical pour une brève période, va permettre à la clinique des Bluets de prendre définitivement son envol.

De la Libération au début de l'accouchement sans douleur (1944-1952)

Trois réformes fondamentales — nationalisations, Sécurité sociale et comités d'entreprise — caractérisent la Libération. Indissociables, elles s'inscrivent dans un projet de reconstruction économique et sociale du pays sur laquelle s'accordent les trois principales forces politiques du moment, gaullistes, socialistes et communistes : l'ensemble des « forces vives du pays », en premier lieu le monde du travail, doit être associé à cette reconstruction.

L'ordonnance du 22 février 1945, modifiée par la loi du 16 mai 1946, constitue l'acte de naissance des comités d'entreprise. En confiant la gestion des « œuvres » sociales²⁶ aux organisations syndicales, le législateur prend acte de l'importance qui doit être donnée aux représentants du monde du travail. Avec le développement des comités d'entreprise et de la Sécurité sociale s'approfondit, pour le syndicalisme français, l'orientation esquissée durant le Front populaire. Jusqu'alors, il avait consacré l'essentiel de ses forces à défendre les intérêts du monde du travail, dans une optique essentiellement revendicative. À partir de la fin des années 1940, cette situation se modifie : la satisfaction des besoins ouvriers ne se limite plus au seul domaine de l'entreprise et passe aussi par la gestion des œuvres sociales et des comités d'entreprise. Tout en continuant à revendiquer, les syndicalistes doivent également faire l'apprentissage de la gestion. Cette mutation contribuera à élargir l'influence du syndicalisme durant les « Trente Glorieuses ». Rappelons enfin qu'à la Libération, les femmes obtiennent le droit de vote. Et qu'avec la Sécurité sociale, la maternité des travailleuses est mieux reconnue et prise en charge : à la suite de l'ordonnance du 19 octobre 1945, est accordé aux jeunes mères un repos de 14 semaines, six semaines avant et huit semaines après l'accouchement, indemnisé à la moitié du salaire journalier de base. Parallèlement le statut de la fonction publique prolonge à 14 semaines le congé de maternité de 8 semaines, avec indemnisation, que les femmes fonctionnaires avaient obtenu en 1928²⁷.

Le 5 mai 1945, la Polyclinique ouvre à nouveau ses portes sous la responsabilité médicale de Pierre Rouquès. Né le 22 août 1900 à Paris dans un milieu aisé, P. Rouquès est, par sa formation, médecin interne des hôpitaux de Paris. Ayant rallié en 1921 les rangs du Parti communiste, à partir de 1925, il met sur pied des dispensaires dans une dizaine de municipalités ouvrières de la banlieue parisienne. Durant la Guerre d'Espagne, il organise le service de santé

23. P. Desroche, *Travailleurs mutualistes. La Mutuelle familiale des travailleurs de la région parisienne (1936-1980)*, Paris, Éd. de la Mutuelle familiale, 1983, pp. 38-39.

24. Lettre du maire de Vouzeron. Archives UFTM.
25. R. Linet, *1933-1943, la Traversée de la tourmente*, Paris, Messidor, 1990, 382 p., notamment pp. 57-63 ainsi que *CGT. Lendemain de guerre, 1944-1947*, Paris, Hachette (Pluriel), 1995, 192 p., pp. 19-50.

26. Devenues « activités sociales » vers le milieu des années 1950. Ce changement de dénomination traduit la volonté de se démarquer de toute connotation paternaliste qui, dans l'esprit des militants syndicaux pouvait encore être liée à ce genre de réalisations.
27. À partir de 1955, la CGT revendique l'indemnisation à plein salaire des 14 semaines des congés de maternité.

28. *L'Humanité*, 21 avril 1952 ; *L'Humanité Dimanche*, 20 avril 1952. DBMOF, tome XXXX, pp. 364-365.

29. Sur ce dernier, cf. *supra*.

30. « Déclaration » au nom du conseil d'administration de l'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie de la région parisienne, signée P. Portet. Archives UFTM.

31. USMRP, *35 ans de gestion des œuvres sociales des métallurgistes CGT de la région parisienne* (1971).

32. *Statistiques des accouchements à la « Maison de santé et maternité » de novembre 1947 à décembre 1950*. Archives UFTM.

33. P. Vellay a rencontré F. Lamaze par l'intermédiaire de son beau-père le docteur J. Dalsace. Militant du PC, résistant, J. Dalsace (1893-1970) a mené dès 1936 un combat pour la contraception. Il joue alors un rôle éminent au sein du Mouvement de la Paix (DBMOF..., tome XXIV, p. 31).

34. Outre les informations recueillies dans la presse lors de sa mort en mars 1957, cf. le livre de sa petite fille C. Gutmann, *Le Testament du docteur Lamaze, médecin accoucheur*, Paris, Éd. J.-C. Lattès, 1999, 280 p.

35. Dans son discours aux obsèques de P. Rouquès en avril 1952, il évoque une amitié de « trente ans ». Ce document m'a été transmis par Françoise Rouquès, fille du Dr Rouquès, que je remercie ici.

36. Selon l'affirmation de C. Gutmann, *Le Testament...* op. cit., p. 224 qui correspond à mes propres recherches.

37. « Un honnête homme : le Dr Lamaze », in *France Observateur*, 14 mars 1957, n° 357.

38. « Un honnête homme... », op. cit.

39. Cette délégation devait être conduite par P. Rouquès mais « quelques heures avant notre départ, il était terrassé, frappé à la tête par un mal implacable, conséquence directe d'un grave accident dont il avait été victime au temps de l'Occupation, dans la lutte clandestine pour la libération de la Patrie », discours de F. Lamaze, op. cit. Le Dr Weill-Hallé et son épouse, gynécologue qui devait fonder quelques années plus tard le Mouvement pour le planning familial font partie de cette délégation. (*Le Testament...*, op. cit., p. 223).

Illustration non autorisée à la diffusion

des Brigades internationales. Mobilisé en 1939, il participe aux combats, est démobilisé, puis rejoint la Résistance. Revenu à Paris fin 1943, il est, du 10 novembre 1944 jusqu'au 21 novembre 1945, chef de cabinet du ministre de la Santé, le communiste François Billoux. Dès lors, et tout en assurant sa charge de chirurgien à l'hôpital de Créteil, P. Rouquès dirige la polyclinique des Bluets qu'il a aidée dans ses années de constitution en 1937-1938²⁸. Il meurt, prématurément, en avril 1952, certainement en raison des séquelles d'une grave chute de vélo faite durant la guerre alors qu'il passait la ligne de démarcation.

Le 19 juillet 1947, à son initiative, l'USTM, qui gère la Polyclinique, décide la « création d'une maternité » dont la direction est confiée à un autre médecin, Fernand Lamaze²⁹. L'USTM autorise « la transformation des locaux qui lui sont loués pour l'installation de ses œuvres sociales » en prévision de l'ouverture d'une maternité. L'aménagement des locaux est achevé le 1^{er} octobre 1947³⁰. Trois docteurs sont alors attachés à la Polyclinique ; un service d'urologie et de gynécologie, un laboratoire et une seconde infirmerie sont en état de fonctionner, une salle d'hospitalisation pour petites opérations a été aménagée. Le service chirurgie dispose de 22 lits, la Maternité en comporte 42³¹. Depuis juillet 1946, 65 000 consultations ont été données aux métallos syndiqués ainsi qu'à leur famille. Le service de chirurgie qui a ouvert ses portes le 15 novembre 1947 peut recevoir chaque mois 200 patients, P. Rouquès en assure la direction médicale jusqu'à son décès. Au même moment, la Maternité accueille son premier né. Il inaugure une longue série : le 31 décembre 1949, la Maternité totalise déjà 2 564 naissances. De novembre 1947 à décembre 1950, 4 061 accouche-

ments s'y déroulent³² et cinquante ans plus tard, en novembre 1997, ce sont quelque 75 000 bébés qui ont vu le jour aux Bluets.

Moins de cinq ans plus tard, grâce à l'action de P. Rouquès et de F. Lamaze, la Polyclinique se lance dans une nouvelle aventure : avec un de ses élèves, Pierre Vellay³³, ainsi que les docteurs R. Angelergues et A. Bourrel, F. Lamaze jette les bases de la méthode de l'accouchement sans douleur (ASD), révolutionnaire pour l'époque. Qui est Ferdinand Lamaze³⁴ ? Né en 1891, ancien chef clinique adjoint à la Faculté de médecine de Paris, il se serait lié à P. Rouquès au début des années 1920³⁵, ou plus probablement durant la Seconde Guerre en l'abritant pendant sa clandestinité³⁶. À la Libération, P. Rouquès fait appel à lui pour diriger le service de maternité des Bluets. « Homme de gauche, profondément, ... inscrit à aucun parti³⁷ », devenu à la Libération « le plus brillant accoucheur de Paris et le plus recherché³⁸ », F. Lamaze participe en septembre 1951 à une mission médicale française en URSS³⁹. En 1950, il a été frappé par le rapport du professeur russe, A. P. Nikolaïev démontrant à la lumière de la physiologie pavlovienne qu'une éducation physique et psychique de la femme enceinte peut lui donner la possibilité d'enfanter sans douleur. « La lutte entreprise par les Soviétiques en 1920 — à partir des travaux de Pavlov puis de Bykov et de son école, de Nikolaïev, de Velkovski — semblait avoir abouti à un succès total⁴⁰ ». Certes, il convient de « tenir compte des contingences particulières à l'URSS » qui permettent des méthodes si « différentes de toutes celles pratiquées en vue d'indoloriser l'accouchement », et qui se refusent notamment à utiliser des médicaments susceptibles d'exercer « une influence nocive sur la mère et sur l'enfant ». Ayant entendu parler de la façon dont est pratiquée l'accouchement sans douleur en URSS, F. Lamaze a, durant sa visite dans ce pays, la possibilité — d'ailleurs non sans mal — d'assister à un accouchement à Léningrad : selon les témoins qui le rencontrent après cette expérience, il s'agit pour lui d'un bouleversement⁴¹.

Fort de ces observations, F. Lamaze revient de son voyage convaincu de la possibilité d'instruire les femmes du bien-fondé de cette méthode. Après en avoir convaincu l'ensemble du personnel de la Polyclinique, Fernand Lamaze, assisté des docteurs René Angelergues, André Bourrel et Pierre Vellay⁴², adapte la méthode et la définit sur la base de trois principes :

« — une éducation physique comportant six séances d'instruction s'échelonnant sur les deux derniers mois de la grossesse [...] ;

— une instruction pédagogique de l'accouchement par des schémas et des films destinés à supprimer chez la future mère la peur de l'inconnu et de la douleur ;

— une éducation proprement psychique, agissant sur cette anxiété même, héritée d'une tradition fataliste, de racontars stupides, de lectures erronées⁴³. »

Comme le dit A. Bourrel, qui joue un rôle important dans l'organisation de ces cours, organisés de façon collective, « accoucher sans douleur n'est pas accoucher sans effort ». Mais à l'heure où n'existe aucune méthode contraceptive fiable, est encore largement répandue l'idée selon laquelle la femme ne peut qu'engendrer dans la douleur et dans

l'ignorance. En donnant aux femmes la possibilité de maîtriser leur accouchement, l'ASD brise un tabou mais s'expose à de multiples critiques auxquelles ses promoteurs doivent faire face dès leurs premières tentatives. Ils trouvent aux Bluets un « milieu » prêt à prendre le risque de cette expérience qui débute en février 1952. L'essai est concluant même si, F. Lamaze tient à le préciser, il ne s'agit nullement de faire « une copie servile » de ce qui se passe en URSS. Il introduit d'ailleurs plusieurs modifications, la plus importante étant l'accompagnement du père à la préparation de la future accouchée et sa présence durant l'accouchement. Les premiers résultats portant sur 500 cas réalisés aux Bluets⁴⁴ sont publiés en décembre 1952 dans *La Gazette médicale de France*. F. Lamaze et P. Vellay concluent à la viabilité de l'expérience et à la nécessité de la généraliser dans la société française : comme l'écrit F. Lamaze, « la Maternité du métallurgiste est une maternité où l'on ne crie plus. On n'y crie plus parce que l'on n'y souffre plus⁴⁵ ». Mais il pointe également un problème de fond qui aura pour lui des conséquences dramatiques quelques années plus tard : la contradiction existant entre les exigences d'une médecine de qualité et les moyens limités dont disposent les Bluets.

Au sein de l'opinion publique, les réactions négatives sont immédiates : accusation de communisme⁴⁶ — on est alors en pleine Guerre froide —, abandon, pour le Dr Lamaze, de sa clientèle traditionnelle aisée, ironie grinçante de la plupart des gynécologues et obstétriciens, traduction devant le Conseil de l'Ordre des médecins à la suite de dénonciations de confrères. Toutefois, ces calomnies tournent court : rien ne peut être reproché aux deux médecins qui sont « blanchis » en 1954 par les instances médicales. Surviennent ensuite de nouvelles dénonciations, sous le prétexte, fallacieux, de « publicité » : ayant donné des interviews à la presse pour expliquer ce qu'est l'accouchement sans douleur, F. Lamaze aurait touché de l'argent à cette occasion. Là encore, il est blanchi mais comment ne pas suivre P. Vellay, son collaborateur le plus proche, lorsqu'il affirmera, à sa mort en 1957, que ces accusations « le touchèrent profondément. Il eut une première attaque à l'époque ».

De la période « conquérante » de l'ASD à la mort de F. Lamaze (1953-1957)

À partir de 1953, on entre dans la période « conquérante » de l'ASD qui, comme le montrent de nombreux signes, commence à être reconnu. Début 1953, le conseil municipal de Paris apporte son soutien financier à la mise en œuvre de cette méthode dans six maternités de Paris. En 1954, ce crédit est porté à 15 millions puis à 35 millions en 1955 : il est destiné à généraliser la méthode de l'accouchement sans douleur « à toutes les maternités françaises⁴⁷ ». Ainsi, peu à peu le rôle joué par la Polyclinique est-il en passe d'être admis⁴⁸. F. Lamaze et l'équipe des Bluets popularisent l'ASD en France comme à l'étranger. En décembre 1953, F. Lamaze s'exprime à Paris devant le cercle Claude Bernard en présence de 700 médecins⁴⁹. En juillet 1954, 400 médecins et sages-femmes ont déjà fréquenté la Polyclinique pour

s'initier à la méthode. Le nombre de femmes qui bénéficient de l'ASD ne cesse de progresser : en 1954, elles sont au nombre de 2 816.

Proche du Parti communiste, l'Union des femmes françaises (UFF) apporte son soutien à cette aventure⁵⁰. À son initiative comme à celle de certaines fédérations de la CGT, des campagnes sont menées dans toute la France en faveur de l'ASD dans des journaux tels que *Femmes françaises*, *Heures claires* et la *Revue des travailleuses*. Bientôt, l'ASD est pratiqué dans 14 maternités de la capitale relevant de l'Assistance publique⁵¹. Au même moment, cette méthode est suivie en France dans une ou plusieurs villes réparties dans 54 départements⁵². Leur configuration est variée : départements industrialisés à l'implantation syndicale forte (Rhône, Bouches-du-Rhône, Meurthe-et-Moselle, Nord) mais aussi ruraux (Creuse, Haute-Loire, Lot, Orne). Toujours avec le soutien de l'UFF, des conférences en faveur de l'ASD sont faites dans tout le pays. Des dizaines de milliers de personnes semblent avoir été concernées par cette campagne qui mobilise également certains comités d'entreprise⁵³. Des centaines de médecins accoucheurs, de sages-femmes et d'infirmières viennent aux Bluets s'initier à l'ASD pour le pratiquer à Bordeaux, Givors, Juan-les-Pins, Lyon, Montluçon, Nancy, Nice, Salon-de-Provence, Toulon, etc. Peu à peu la Maternité des Bluets connaît son heure de célébrité, en France comme à l'étranger⁵⁴. En février 1955 sort un disque microsillon, *Accoucher sans douleur* qui connaît un grand succès. Les chrétiens de gauche se rallient à l'ASD dans *La Quinzaine et Témoignage chrétien*.

D'autres signes témoignent de l'évolution des mentalités : en mai 1954, la RTF diffuse l'enregistrement d'un accouchement sans douleur. Le 8 janvier 1956, le pape Pie XII donne son approbation à l'ASD devant 700 gynécologues réunis au Vatican⁵⁵. La même année, cette méthode est présentée à un large public par une des vedettes du cinéma français, Jean Gabin, dans un film, *Le Cas du docteur Laurent*. Son réalisateur a un long passé militant. Né en 1909 à Paris, Jean-Paul Le Channois a été au début des années 1930 un des membres du groupe « Octobre », animé par Jacques Prévert. En 1933, il adhère au PC puis peu après travaille avec Jean Renoir à la réalisation d'un film militant, *La vie est à nous*. Durant la Seconde Guerre, il participe à la Résistance. Resté ensuite proche du PC, il réalise des films commerciaux et des œuvres plus engagées. Dans *Le Cas du docteur Laurent* il met en scène le docteur Laurent obligé, pour des raisons de santé, de quitter Paris où il exerçait jusqu'alors, pour une petite commune des Alpes-Maritimes. Partisan de l'ASD qu'il cherche à faire connaître, il se heurte à une incompréhension générale mais bénéficie du soutien de militant(e)s du comité d'entreprise d'une usine voisine. Une campagne se développe contre lui mais il saura « retourner » la situation en réussissant, devant les médecins, les femmes et le conseil municipal, un accouchement sans douleur. S'il est difficile de mesurer le succès rencontré alors par ce film, le choix de son sujet et de son interprète principal sont révélateurs : avec Jean Gabin il était possible de toucher un large public qui ne se serait sans doute pas dérangé pour voir un film portant sur ce thème traité par un inconnu⁵⁶.

40. « Le Dr Lamaze, promoteur en Europe de l'accouchement sans douleur, est mort à cause de ses détracteurs », témoignage du Dr P. Vellay in *Combat*, 8 mars 1957.

41. « Un honnête homme... », *op. cit.*

42. Lettre (janvier 1998) de J. Boutin, ancienne sage-femme aux Bluets que je remercie ici.

43. F. Lamaze, « L'accouchement sans douleur par psychothérapie tel qu'il se pratique en Union soviétique est-il possible en France aujourd'hui ? », texte dactylographié, vers fin 1952 ou début 1953, 5 p. En 1956, F. Lamaze publie un ouvrage, *Qu'est-ce que l'accouchement sans douleur ?*

44. Avec 92 % de réussites selon C. Gutmann, *Le Testament...*, *op. cit.*, p. 235.

45. F. Lamaze, « L'accouchement sans douleur... », *op. cit.* Souligné dans le texte.

46. F. Lamaze n'a jamais appartenu au Parti communiste.

47. *Comment nous préparer à accoucher sans douleur par la méthode psycho-prophylactique*, brochure éditée par l'Union des femmes françaises.

48. « Le Dr Lamaze, promoteur en Europe... », *op. cit.*

49. *PV du conseil d'administration de l'Union fraternelle des métallurgistes*, 2 juillet 1954.

50. *Comment nous préparer...*, *op. cit.*

51. *Comment nous préparer...*, *op. cit.*, carte, p. 36.

52. *Id.*, carte, p. 35.

53. Tel que celui des acériens d'Ugine. *Ibid.*, p. 57.

54. Texte en l'honneur du 63^e anniversaire du Dr Lamaze.

55. G. Vincent, *Histoire de la vie privée...*, *op. cit.*

56. Comme l'affirmait J.-C. Missiaen et J. Siclier, in *Jean Gabin*, Paris, Henri Veyrier, 1983, auxquels nous empruntons, pp. 168-169, l'analyse de ce film.

57. La situation des œuvres sociales arrêtée au 30 juin 1952 laissait apparaître..., texte dactylographié. Archives UFTM, A 26 F.

58. F. Le Guay, *Rapport sur le centre de santé « Docteur Pierre-Rouquès », destiné au secrétariat de l'USTM*, 25 septembre 1956, 7 p. Archives UFTM, A 32 a.

Toutefois, ces progrès ne doivent pas faire oublier les difficultés persistantes de la Polyclinique qui gère également d'autres services — chirurgie, cabinet dentaire — et prend en charge les accidents du travail. La complexité des interventions requises par l'ASD, domaine encore mal maîtrisé, explique la permanence du déficit de la Maternité⁵⁷. Le problème des locaux reste le principal « point faible » de la Polyclinique : alors que son activité ne cesse de se développer, les locaux dont la superficie n'a pas augmenté depuis 1938, sont trop exigus. À l'issue du premier semestre 1956, il semble que la Polyclinique connaisse un déficit de 6 millions de francs dont la plus grosse partie viendrait de la Maternité. La Polyclinique veut pratiquer une médecine de qualité alors qu'elle fonctionne de façon différente d'une clinique privée. Deux solutions s'offrent à elle : aligner ses tarifs sur ceux des cliniques privées et ce, en violation des règlements de la Sécurité sociale, ou supprimer six ou sept personnes soignantes. Cela entraînerait une baisse de la qualité des soins et aurait des conséquences sur le fonctionnement de la Maternité⁵⁸. Depuis 1954, cette dernière fonctionne à la limite de ses possibilités. En 1955, tout comme l'année précédente, le nombre des accouchements a dû être limité à 140 par mois : soit un total de 1 680 accouchements par an, correspondant à un taux de remplissage de 105 % ! Pour faire face à cette demande, trois accoucheurs seulement dont le Dr Lamaze ! On imagine leurs conditions de travail.

Selon François Le Guay, directeur administratif des Bluets en 1956⁵⁹, « le nombre des inscriptions dépasse toujours de beaucoup les possibilités ». En 1955, le nombre total des accouchements sans douleur réalisés aux Bluets depuis 1952 dépasse les 5 000. Mais, selon ce responsable « il est impossible d'équilibrer la gestion de la Maternité avec les prix

de revient actuels si l'on veut maintenir la qualité des soins, sans que la malade n'ait rien à débours⁶⁰ ». Le 27 septembre 1956, F. Le Guay présente à l'USTM un rapport sur la situation financière de la Polyclinique : à l'exception de sa maternité, sa situation semble globalement bénéficiaire. Il envisage donc plusieurs mesures visant à réduire le déficit de la Maternité, en étant bien conscient que leur mise en œuvre risque d'amener une transformation « radicale » des soins, lourde de conséquences catastrophiques sur le plan médical comme sur le plan humain⁶¹. Dans l'immédiat, il propose que, de façon provisoire, « le déficit de la Maternité soit comblé par l'excédent de la Polyclinique⁶² ».

En février 1957, F. Le Guay se résigne : si l'on veut aboutir à « un équilibre à tout prix de la Maternité, je pense qu'il est préférable de prendre la décision courageuse de la fermer complètement plutôt que de la voir fonctionner au rabais⁶³ ». Des mesures d'économie sont envisagées. Pourtant à cette date, l'ASD, adopté dans plus de 50 pays dont l'Amérique et la Chine, bénéficie d'un « véritable raz-de-marée⁶⁴ ». Mais les discussions deviennent tellement vives à la Polyclinique que F. Lamaze semble envisager un moment de démissionner devant ce qu'il considère comme une remise en cause de l'œuvre de sa vie : le 4 mars, il envoie à un dirigeant du PC ainsi qu'à Benoît Frachon une lettre dans laquelle il exprime toutes ses craintes⁶⁵. Déjà fatigué — il a été victime d'une crise cardiaque quelques années plus tôt —, certainement surmené par son engagement en faveur de l'ASD, il est pris d'un malaise⁶⁶ lors d'une réunion « orageuse » tenue le 5 mars 1957 aux Bluets au cours de laquelle sont entérinées plusieurs décisions, semble-t-il prises à l'avance⁶⁷ : « restructurations, départ de (ses) plus proches collaborateurs, mesure visant à restreindre dans une large mesure son activité ». Le lendemain matin, F. Lamaze meurt à son domicile⁶⁸. Quelles sont les raisons de cette fin tragique ? Les discussions, l'atmosphère tendue des dernières semaines ont joué mais le surmenage imposé à F. Lamaze par son engagement en faveur de l'ASD depuis 1951 a également pesé. Des échos de ces discussions apparaissent dans plusieurs articles de presse relatant sa disparition⁶⁹, tout en suscitant l'indignation de certains de ses collaborateurs les plus proches⁷⁰.

L'éventualité d'une remise en cause de l'accouchement sans douleur s'explique-t-elle par les seules difficultés financières de la Polyclinique ? Ces difficultés financières étaient réelles⁷¹. Toutefois, la remise en cause de l'ASD n'est-elle pas également à mettre en rapport avec le fait que F. Lamaze ait refusé en 1952 de donner sa signature de soutien au procès des « Blouses blanches » en URSS puis protesté, tout comme F. Le Guay et P. Vellay en 1956, contre l'intervention de l'URSS en Hongrie ? Il semble que F. Lamaze se soit également vu reprocher par les dirigeants du syndicat d'avoir conservé sa clientèle dans d'autres cliniques privées. Y a-t-il eu tentative de certains responsables communistes et syndicaux de mettre fin à cette expérience au moment où, par la voix de Jeannette Thorez-Vermeersch, le PC défendait des positions fort traditionnelles sur les questions féminines et familiales en dénonçant en particulier le contrôle des naissances ? Quelle fut l'emprise des responsables communistes sur la

59. Il l'est depuis le 1^{er} novembre 1952.

60. F. Le Guay, *Rapport...*, op. cit.

61. F. Le Guay, *Maternité*, rapport, octobre ou novembre 1956.

Archives UFTM.

62. *Ibid.*

63. F. Le Guay, note au sujet du rapport présenté au bureau de l'Union fraternelle sous le titre *Étude sur les mesures à prendre pour équilibrer la gestion de la Maternité*, 23 janvier 1957, 10 p. Archives UFTM, A 25 a.

64. Témoignage de P. Vellay, op. cit., p. 254.

65. Cette lettre qui figure dans les archives de l'UFTM est reproduite in *Le Testament...*, op. cit., p. 263. F. Lamaze y évoque la volonté qu'il eut « en d'autres temps » de démissionner, ce qui laisse présager des tensions antérieures. C. Gutmann ne cite pas le nom du « haut dirigeant » à qui cette lettre est adressée.

66. Lettre de J. Boutin, op. cit. P. Vellay dans son témoignage (*Le Testament...*, p. 256), évoque une syncope.

67. P. Vellay, *Le Testament...*, op. cit., p. 256.

68. Lettre du 6 mars 1957 de J. Dalsace, le « vieil ami » de F. Lamaze, à André Lunet, secrétaire général de l'USFM :

«... Il s'est trouvé personnellement attaqué, non plus par la bourgeoisie officielle, mais par ceux qu'il considérait comme ses camarades de combat, par les responsables du syndicat des métallurgistes qui lui doit tant. C'est vous dire la part de responsabilité que vous avez dans sa mort survenue quelques heures après une discussion que son organisme et sa sensibilité n'ont pas pu supporter. » Dans sa réponse envoyée le lendemain, A. Lunet s'insurge contre cette lettre et son « ignominie monstrueuse [...] dont la bassesse dépasse les bornes de l'inimaginable ». J. Dalsace quitte « avec pertes et fracas » le Parti communiste le 14 mars 1957 au lendemain d'une confrontation avec A. Lunet, réalisée en présence de Raymond Guyot. Sur toute cette affaire, cf. C. Gutmann, *Le Testament...*, op. cit., pp. 264-268.

Illustration non autorisée à la diffusion

Illustration non autorisée à la diffusion

Polyclinique ? Selon un rapport préparé par A. Lunet, communiste et responsable du Syndicat des métallurgistes⁷², si la bataille de l'ASD pouvait être considérée « pour l'essentiel gagnée », il n'y avait plus de « raisons de continuer à faire jouer à la Maternité des métallurgistes seule le rôle de « laboratoire » de l'accouchement sans douleur⁷³ ». Y-a-t-il eu volonté de mettre fin à cette activité ? Il est encore difficile de répondre aujourd'hui à ces questions de façon définitive et de mesurer avec précision le degré d'autonomie des Bluets par rapport au PC. La mort de F. Lamaze qui, à l'évidence, a bouleversé l'ensemble des protagonistes de cette histoire a été un révélateur : elle a mis à nu ces questions et sans doute ces contradictions. Plus de quatre décennies plus tard, les témoignages montrent combien cet épisode a été vécu douloureusement et combien il a laissé des plaies encore vives⁷⁴.

Toutefois la disparition de F. Lamaze ne remet pas en cause l'orientation générale des Bluets. Dès le 9 mars, l'USTM se prononce en faveur « d'une campagne tendant à obtenir un remboursement suffisant pour assurer l'équilibre financier de la Maternité⁷⁵ » ; le 29 mars, l'USTM décide de tout faire pour que ne soit pas remise en cause la pratique de l'ASD⁷⁶ qui sera effectivement poursuivi. Cependant, A. Bourrel et P. Vellay quittent bientôt la Polyclinique⁷⁷. En 1959, un premier congrès médical sur l'ASD se tient à Reims, il sera suivi de beaucoup d'autres. Il faut attendre 1960 pour que la Sécurité sociale rembourse les entretiens préalables à l'ASD, forme de reconnaissance officielle que n'aura pas vu le Dr Lamaze. Durant ces années, un mouvement a commencé à se dessiner dans l'opinion en faveur de l'abrogation de la loi de 1920 réprimant l'avor-

tement : en 1959, il aboutit à la création du Mouvement français pour le planning familial dirigé par le Dr Lagroua Weill-Hallé et la sociologue Evelyn Sullerot. À partir de 1961, Grenoble d'abord, puis Paris et la plupart des grandes villes disposent d'un Centre de planning où les femmes, en opposition à la loi, reçoivent conseils et moyens contraceptifs. La contraception devient un débat de société. En 1967, avec la loi Neuwirth qui autorise la vente libre de produits contraceptifs pour les majeures (mais dont les décrets d'application ne sont promulgués que quelques années plus tard, le dernier en 1973), une brèche est introduite à la législation de 1920. En 1970, la Maternité des Bluets produit un film, *Naître et quatre ans plus tard*, elle crée un Centre de planification et d'éducation familiale⁷⁸. La même année, en décembre 1974, la conception devient libre et les produits contraceptifs sont remboursés par la Sécurité sociale.

Au-delà de la reconstitution de cette histoire qui reste à poursuivre, la recherche ultérieure devra s'orienter dans trois directions : tout d'abord, le développement des Bluets se rattache à l'histoire plus générale des œuvres sociales créées par la CGT au début des « Trente Glorieuses ». En ce sens, l'histoire de la Polyclinique s'inscrit dans le contexte de l'apprentissage de la gestion du social auquel a été confrontée la CGT à la Libération : gestion des comités d'entreprise, de la Sécurité sociale et implication dans l'activité mutualiste⁷⁹. Pour des militants qui, par le passé, avaient toujours privilégié la revendication à la gestion, il y a eu là une véritable révolution culturelle, difficile, qui explique les contradictions qu'ils ont rencontrées et auxquelles n'ont pas échappé les responsables des Bluets. Par ailleurs, on doit se demander quel a été le degré d'autonomie que ces réalisations ont eu à l'égard du Parti communiste. Qu'elles aient été impulsées par des responsables de la CGT est une évidence ; que la majorité de ces derniers ait appartenu au PC et que ce dernier ait cherché à les « contrôler » est tout aussi avéré. Toutefois, les logiques respectives d'un parti, d'un syndicat, d'un comité d'entreprise, d'une mutuelle ou d'une clinique ne sont pas les mêmes. Il convient donc de mieux définir les spécificités de chacun, sans exclure le fait que des contradictions aient pu survenir : on le sent bien lors des discussions survenues autour de la mort du Dr Lamaze. Dernière remarque : on est frappé du fait que l'ASD se soit développé dans un milieu a priori ni féminin, ni féministe. Au sein du mouvement syndical, la métallurgie constitue une branche peu féminisée ; les femmes n'y jouent un rôle que très secondaire. Pourtant, c'est dans ce milieu, apparemment peu propice, que cette démarche, pionnière pour les femmes, a vu le jour. Cette situation paradoxale s'explique-t-elle seulement par la rencontre de ces deux médecins d'exception que furent P. Rouquès et F. Lamaze avec le syndicalisme de la métallurgie ? Souhaitons que des recherches ultérieures permettent de répondre à ces questions, tout en rendant aux pionniers de l'accouchement sans douleur l'hommage qu'ils méritent. ■

Michel Dreyfus.

69. « Le Dr Lamaze... », *op. cit.*, *Combat*, 8 mars 1957 ; *Express*, n° 298, 8 mars 1957 ; *Les Lettres françaises*, n° 662, 14 mars 1957 (avec notamment un article de J.-P. Le Chanois) ; « Un honnête homme... », *op. cit.*, *France Observateur*, n° 357, 14 mars 1957 ; *Le Figaro*, 11 et 25 mars 1957 ; *Le Monde*, 12 et 28 mars 1957 ; *L'Aurore*, 11 mars 1957 ; *L'Humanité*...
Cf. également la lettre de protestation de F. Le Guay, directeur de la polyclinique, jusqu'au 12 mars 1957, envoyée le 18 mars 1957 au directeur de l'*Express*, et publiée dans le n° 300 (22 mars 1957) précisant que « le Centre de santé des métallurgistes n'est pas un « fief communiste » (mais) une œuvre sociale dépendant des syndicats CGT de la métallurgie de la Seine. Moi-même, je ne suis pas communiste, pas plus que la majorité des médecins et du personnel qui y travaillent » et précisant que « la gestion de l'ensemble du Centre de santé des métallurgistes [...] n'est nullement déficitaire. »
70. Comme le montre par exemple la lettre du Dr Hersilie du 15 mars 1957. Archives UFTM
71. Comme l'admettent aussi bien P. Vellay que J. Boutin dans leurs témoignages.
72. Cf. sa biographie in *DBMOF...*, tome XXXV, p. 110.
73. *Le Testament...*, *op. cit.*, p. 262.
74. P. Vellay prépare actuellement un ouvrage sur l'histoire des Bluets.
75. *Résolution*, 9 mars 1957
76. *Rapport de l'équipe d'ASD sur les propositions de l'USTM*, texte dactylographié, 6 p. plus les annexes. Archives UFTM.
77. Lettre de J. Boutin, *op. cit.*
78. *Procès-verbal du conseil d'administration de l'Union fraternelle des métallurgistes*, 14 mars 1974.
79. M. Dreyfus, « La gestion du social : un difficile apprentissage par la CGT (1945-1968) », *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 61 spécial, Centenaire de la CGT, pp. 69-82.